

## Carte scolaire : le statu quo n'est plus possible

Dans le cadre des orientations budgétaires 2017 au département, je suis intervenu sur 2 sujets relatifs à l'éducation : la restauration scolaire et la carte scolaire.

### 1- Restauration scolaire

Nous trouvons dans le DOB, page 15, une maigre satisfaction de voir qu'enfin va être étudiée la possibilité d'introduire la possibilité de prise en compte du quotient familial dans la facturation des repas dans les collèges. C'est un sujet que nous portons depuis longtemps dans cette assemblée.

Cette prise en compte du quotient familial, ça fonctionne déjà pour les cantines scolaires de Poitiers et de Buxerolles. C'est un véritable levier d'action, même si ce n'est pas le seul, pour faire revenir les enfants des familles les plus modestes vers la restauration scolaire et assurer ainsi à chacun, au minimum, un repas équilibré par jour.

**Nous nous félicitons donc que notre demande soit en passe d'être entendue. Il faudra passer des études à une mise en œuvre concrète, le plus rapidement possible.**

### 2- Carte scolaire

Les hommes politiques ayant le choix entre se redire et se contredire, ce matin, je vais me redire, un peu.

Je souhaite évoquer à nouveau la question de la carte scolaire qui est mentionnée au détour d'une petite ligne toujours en page 15 du DOB.

Il est indiqué l'intention d' « étudier des aménagements de sectorisation pour tenter d'équilibrer les effectifs de Poitiers et sa grand Couronne »

Nous sommes élus depuis près de 2 ans. Rien n'a avancé sur ce sujet. Attendre 2 ans pour entamer une étude, c'est trop long.

Je ne voudrais pas que le travail des parents d'élèves, des équipes de direction, celles du collège Jules Verne mais aussi celles des écoles élémentaires et maternelles de Buxerolles, soit complètement anéanti par l'inaction du département sur ce sujet.

Il y a des gens sur le terrain qui œuvrent pour conforter la mixité dans le collège Jules Verne de Buxerolles. En 2017, il ne faut pas se contenter d'études, il faut agir. Les solutions sont connues, il faut les porter politiquement, les assumer même si elles sont parfois difficiles à accepter pour certains. **Ce qui doit nous guider, c'est l'intérêt général et pas l'intérêt cantonal.**

Je respecte l'enseignement privé et les convictions religieuses de chacun mais je suis plus encore attaché à l'école républicaine, gratuite et laïque. Que les parents puissent avoir le choix d'envoyer leurs enfants dans l'établissement de leur choix, je suis d'accord, c'est la loi.

Mais quand on a des collèges qui sont profondément déséquilibrés pour ce qui concerne la mixité sociale, peut on encore parler de choix, en toute liberté, sans contrainte ? Le choix finit par se faire pour partie en fonction du portefeuille plus ou moins garni des familles. Je me battrai toujours contre cela.

J'ai parfois la sensation, devant cette inertie, que le département attend que le nouveau collège privé qui est en projet à saint Eloi vienne réguler les tensions sur les effectifs des collèges de Poitiers et qu'une fois mis devant le fait accompli on ne puisse plus agir.

Tous ceux qui s'intéressent à ce sujet savent que le collège Jules Verne n'est pas surbooké, qu'on pourrait y accueillir de nouvelles classes sans problème alors que d'autres collèges sont prêts à déborder. Avoir des places libres d'un côté, des établissements surchargés de l'autre, qui peut se satisfaire de cette situation ? Des solutions existent, même si elles sont peu nombreuses.

Pour ma part, je le dis publiquement, je suis favorable à ce que les élèves de Chasseneuil du Poitou puissent être accueillis au collège de Buxerolles. Cela contribuerait à libérer de la place sur le collège du jardin des plantes. Il y aurait aussi une logique évidente à ce que ces élèves, plutôt que de traverser Buxerolles en bus pour filer au jardin des plantes, s'arrêtent au collège Jules Verne.

Les habitants de Buxerolles, les équipes d'enseignement accueilleront à bras ouverts les collégiens de Chasseneuil du Poitou.

En 2017, il faut agir. Le statu quo n'est plus envisageable.